

CETTE LETTRE A VOCATION A ÊTRE DIFFUSÉE À L'ENSEMBLE DES PERSONNELS

[Accéder](#) aux lettres d'information classées par thèmes.

[Espace pédagogique DSDEN 38](#)

À la une !



► **La réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) en santé** sera effective **le 1er mai 2026**. À cette date, tous les agents de l'Education Nationale seront couverts par un contrat collectif obligatoire, confié au groupement **MGEN-CNP Assurances** à l'issue d'une procédure de marché public.

Afin que votre adhésion à la MGEN puisse être effective à cette date, des opérations préalables d'affiliation auront lieu par vagues successives **entre octobre 2025 et mars 2026**, selon le calendrier des zones académiques de vacances scolaires (zone A, B, C) :

- **zone A (Grenoble) : d'octobre à mi-novembre 2025**, par ordre alphabétique des académies et des agents en commençant par l'académie de **Besançon**

La procédure d'affiliation vous concernant débutera par la réception d'un message officiel sur votre messagerie professionnelle (par exemple : prenom.nom@ac-grenoble.fr). Vous recevrez ensuite plusieurs courriels de la MGEN sur votre messagerie professionnelle pour vous permettre de vous affilier.

Afin de vous accompagner tout au long de la démarche d'affiliation :

- vous aurez accès à des éléments d'information sur l'espace personnel que vous activerez sur le site de la MGEN lors de l'initialisation de votre parcours d'affiliation ;
- un outil d'aide à la décision vous permettra d'estimer le montant de vos cotisations en fonction de vos choix, pour le régime socle, les options et le rattachement éventuel de vos ayants droit (conjoint et enfants) ;
- un outil vous permettra d'estimer vos remboursements ;
- un accompagnement téléphonique dédié sera assuré par la MGEN tout au long du déploiement pour vous aider et répondre à vos questions.

Vous êtes invités à conserver l'ensemble des messages reçus de l'académie et de la MGEN car ils vous seront très utiles pour mener à bien votre affiliation. Vous n'avez aucune démarche à effectuer avant la réception du courriel de la MGEN contenant le lien vous permettant d'accéder à votre parcours d'affiliation.

[Pour toute question concernant les dispenses](#) ou en cas de besoin d'information complémentaire, n'hésitez pas à consulter la page dédiée sur le site du ministère et la [FAQ](#) : elle sera régulièrement mise à jour. Enfin, au sein d'une même école, la réception du courriel pourra ne pas être simultanée, l'ordre d'envoi s'effectuant par ordre alphabétique

Direction d'école



► Un directeur d'école ne peut pas signer une convention de stage, c'est l'IA-DASEN qui est considéré comme responsable/représentant de l'organisme. Il faut donc veiller à ce que la convention soit correctement remplie. Merci de vous rapprocher de votre circonscription pour tout renseignement à ce sujet.

► **Sécurité** : conformément aux directives nationales de sécurité, chaque école doit organiser un exercice PPMS Attentat-Intrusion avant les congés d'automne.

À l'issue de cet exercice, merci par avance de veiller à :

- renseigner le compte rendu dans la plateforme dédiée ;
- supprimer les anciens comptes rendus, afin que seuls les documents de l'année en cours soient conservés.

Le dépôt du compte rendu doit être fait au plus tard durant la première semaine de novembre.

► **Pilotage pédagogique : exploiter les résultats des évaluations nationales pour accompagner les élèves.** Vous y trouverez des fiches ressources qui offrent des pistes pour planifier des activités ciblées (APC par exemple).

[CP](#)

[CE1](#)

[CE2](#)

[CM1](#)

[CM2](#)

Un [genially](#) des groupes départementaux de la DSDEN38 est disponible pour travailler autour des nouveaux programmes.



► **Rendez-vous des directeurs** : le lien de connexion pour ces rendez-vous est [ici](#).

Le rendez-vous des directeurs est un temps d'échange d'informations et d'accompagnement sur une thématique donnée ouvert à tous les directeurs qui le souhaitent. Le second rendez-vous de cette année est fixé au **lundi 13 octobre** de 12h15 à 12h45 et la thématique choisie pour ce 2ème rendez-vous est : **les élèves allophones et EFIV**.

Pédagogie

► L'observatoire des ressources numériques adaptées de l'INSEI a réalisé un MOOC sur l'utilisation des ressources numériques pour **l'école inclusive et la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers**. La deuxième session du MOOC commence le 13 octobre pour une durée de 5 semaines. Les inscriptions gratuites sont ouvertes en cliquant sur le [lien](#).



► **Lancement de la 14^e édition de l'opération [La Classe, l'œuvre](#) !** portée conjointement par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère de la Culture.

C'est un moyen de collaborer avec les structures culturelles de proximité et d'imaginer des projets avec les élèves qui pourront être exposés dans des lieux dédiés.

Information accessible sur Adage.

La Classe, l'œuvre ! invite, **de la maternelle au lycée**, les élèves d'une classe à étudier une ou plusieurs œuvres ou objet de collection d'un musée de proximité ou de services publics d'archives, de structures labellisées comme les Maisons des Illustres, les FRAC et les centres d'art. Les élèves sont ainsi amenés à s'approprier un patrimoine commun et à participer à sa transmission. Les classes participantes, en lien avec les équipes du lieu culturel ou des artistes, choisissent librement la forme de médiation qu'elles souhaitent développer pour la restitution finale qui aura lieu lors de **la Nuit européenne des musées, le 23 mai 2026**.

► **Les avis de concours 2024/2025 de l'AMOPA** (association des membres de l'ordre des palmes académiques) sont disponibles.

- Le concours « Arts et Maths » et le concours « Mathématiques au quotidien » destinés aux [écoles élémentaires](#).

- Deux nouveaux prix : [le « Prix de récitation »](#) et [le prix « Paroles et chansons »](#)

Le concours *Plaisir d'écrire* n'a pas été programmé cette année au niveau national mais il est proposé au niveau départemental.

- Le concours national « [Arts et Maths](#) » 2025-2026 destiné aux élèves du cycle 1.

Pour tout renseignement, vous pouvez utiliser [le lien](#).

► **Newsletter de rentrée "GAR" du Ministère relative l'affectation des ressources numériques éducatives aux enseignants et aux élèves via son ENT.**

Le GAR (Gestionnaire d'Accès aux Ressources) est un service mis en œuvre par le Ministère de l'Éducation nationale. Il garantit la protection des données personnelles des élèves et des enseignants lorsqu'ils accèdent à des ressources numériques éducatives au travers de leur ENT.

La [Newsletter "GAR"](#) du Ministère vous donne toutes les informations pour que les élèves et enseignants puissent accéder aux ressources via l'étape clé de l'**AFFECTATION DES RESSOURCES**.

Et les ERUN de l'Isère vous proposent des [tutoriels](#) complémentaires.

► Education citoyenne, cycle 2 à 3

Droits de l'enfant, coopérer autour de la CIDE

A l'approche de la date anniversaire du 20 novembre, l'OCCE vous propose d'engager vos classes dans la défense et la promotion des droits de l'enfant, à travers le [kit pédagogique "Mallette des droits"](#) que vous pouvez télécharger sur le site de l'OCCE.



► Sciences

Lancement de la Fête de la science

Du 3 au 13 octobre, découvrez plus de [110 animations](#) autour du thème des intelligences dans 18 communes de l'Isère. Avec, en particulier, [des défis de 40 min](#) proposés pour chaque cycle à l'occasion des 30 ans de la Fondation La main à la pâte. Plus de 50 000 élèves de 3 500 classes y participent déjà : un grand temps de sciences partagé !



Concours "Découvrir l'Univers"

La SF2A Société Française d'Astronomie et d'Astrophysique lance l'édition 2026 du concours « Découvrir l'Univers », en partenariat avec l'IPAG, l'IRAM, le LPSC, l'UGA, l'OSUG, le CLEA et l'académie de Grenoble. De la maternelle au lycée, les classes réalisent une production créative autour de l'astronomie (maquette, expérience, peinture...) présentée à un jury de scientifiques. Pour plus d'informations rendez-vous sur le [site de l'ipag](#).

Défi scientifique, technologique et artistique 2025-2026, « Drôle d'Aéromobile ! »

Nouveauté 2026 : Un défi académique qui avance l'air de rien !

Les classes de l'académie sont invitées à concevoir un véhicule terrestre (roulant, glissant...) se déplaçant grâce aux propriétés de l'air, en privilégiant des matériaux de récupération.

Ouvert aux cycles 1, 2 et 3 (et aux 6e en partenariat avec une école), ce défi scientifique, technologique et artistique valorise la créativité des élèves et les liens entre sciences et arts.



Inscription jusqu'au 19 décembre, règlement du défi accessible sur le site départemental du groupe sciences via [ce lien](#).

Pour toute information ou besoin spécifique, contacter [Fabienne Holin](#) CPD Mathématiques/Sciences et EDD.

Actualité des personnels

► La [note de service](#) concernant la mise en œuvre de la mobilisation du compte personnel de formation (CPF) pour les personnels du premier degré public – année scolaire 2025 2026 est parue.

► [L'avis de concours « 1^{er} concours interne de professeurs des écoles »](#) - public (CIPE) – inscriptions session 2026 est paru.

► La [déclinaison départementale du programme de l'école académique de la formation continue](#) pour les personnels du 1er degré - DSDEN 38 année scolaire 2025-2026 est paru sur le PIA.

► Les [modalités d'organisation du CAPPEI](#) par la validation des acquis d'expérience professionnelle d'un enseignement inclusif (VAEP) - Session 2026

Nous contacter

Contact référente des directrices et directeurs : referentdirecteurs38@ac-grenoble.fr

Ressources en lien avec la direction d'école : [direction 38](#)